



Pension alimentaire suspendue

Par **Bernard Lisa**, le **14/12/2016** à **15:21**

Bonjour,

Nous sommes passés devant le JAF concernant la pension alimentaire de mon fils, le pere touchant le RSA mais travaillant à coté en tant qu'intérimaire et travaillant au black, n'a fourni que ses revenus de la CAF.

Durant l'audiance il s'est proposé de me verser 50 euros de pension alimentaire au vu des ses revenus, moi j'en demandais 150 euros car je sais très bien qu'il a de quoi les donner.

Au final le JAF a statué sur la suspension de la pension alimentaire alors qu'aucune des parties ne l'avais demandé.

Le père à ce jour ne respecte pas non plus le versement des 50 euros.

Que dois je faire pour faire annuler la suspension de la pension alimentaire??

Merci bcp pour l'aide que vous pourrez m'apporter.